

Eugène Le Roy, un écrivain méconnu

Un écrivain ignoré

L'écrivain Eugène Le Roy (1836-1907) est né et a vécu la majeure partie de sa vie dans le Périgord encore très fermé et soumis aux hiérarchies traditionnelles du XIXe siècle. Parmi ses œuvres, tout le monde connaît au moins *Jacquou le Croquant*, roman à l'étonnante longévité éditoriale, à partir duquel Stelio Lorenzi a réalisé une remarquable série télévisée en 1969. Depuis longtemps déjà la déplorable habitude a été prise de confiner Eugène Le Roy dans la catégorie aseptisée des *chantres du terroir*, des *romanciers rustiques*, des *écrivains régionalistes* ou *populaires* comme Henri Pourrat, Émile Guillaumin ou Émile Pouillon ; tous subirent longtemps le mépris du monde universitaire qui ne considérait alors le roman paysan qu'au travers des œuvres de Balzac, de Châteaubriant ou de Georges Sand. Il est vrai que Le Roy se qualifiait lui-même de simple chroniqueur de village dont les manuels scolaires ou les dictionnaires ne parlent que très rarement et très succinctement. Dans son *Histoire de la littérature française*, René Lalou écrivait déjà, en 1928, que Le Roy méritait mieux qu'une simple mention ; mais le vœu est resté pieux si l'on en juge par le nombre impressionnant de gens qui ignorent tout de l'auteur de *Jacquou le Croquant*, faute de le trouver dans les anthologies de littérature. Mais il y a pire que cette quasi indifférence du centralisme littéraire parisien. En Périgord même, Eugène Le Roy est l'objet d'attaques répétitives et sans fondement qui voient « la valeur spirituelle de l'écrivain dans sa formation de base, catholique, donnée par ses parents légitimistes qui souhaitaient le voir devenir prêtre. Cette formation chrétienne est une grille de lecture à approfondir. Cette imprégnation du message évangélique, il l'a transposée au niveau républicain, en retenant l'essentiel : la justice pour tous, plutôt que la charité¹ ». Étrange thèse que celle qui prétend que la justice pour tous proviendrait de l'Évangile. Enfin, ultime camouflet, une municipalité périgourdine a dédié un pèlerinage et une messe à sa mémoire, ce qui a valu à cette incongruité une belle et humoristique critique de part de la Libre-Pensée dans *L'Écho de la Dordogne*.

Un écrivain engagé

Si l'on devait rattacher l'œuvre de Le Roy à un courant littéraire, ce serait sans conteste celui du réalisme. Voltairien en diable, « Lui même ne cache pas qu'il est du peuple, un tantinet anarchiste par éclairs avec des accents rousseauistes jusque dans l'ironie ou la colère² ». C'est un écrivain engagé qui n'hésite pas à mettre sa carrière en jeu pour ses opinions politiques et sa liberté de pensée³. Son œuvre toute entière porte témoignage des difficultés que la jeune République rencontre face aux tentatives conservatrices de reconquête politique et religieuse des masses dans le second XIXe siècle. C'est une œuvre de libre penseur, de républicain radical, de précurseur de la séparation des Églises et de l'État, qui reflète de façon précise, écrit le professeur Paul Vernois, les « [...] luttes idéologiques qui divisent le pays et déterminent les

¹ Joëlle Chevè, *Eugène Le Roy (1836-1907). Icare au pays des Croquants*, éditions Sud Ouest, 2000.

² Pierre Jakez Hélias, préface à *Jacquou le Croquant*, Livre de Poche, 1985, p. 11.

³ Percepteur, il est révoqué en 1877 par Eugène Caillaux, ministre des finances du gouvernement de Mac-Mahon et réintégré fin 1878 après le triomphe des Républicains aux élections.

clivages sociologiques et politiques de la France sous une forme récurrente maintenue à travers tous le XXe siècle⁴ ».

En 1878, Le Roy entre en Franc-Maçonnerie dans une loge du Grand Orient de France à Périgueux. C'est à partir de ce moment qu'il commence à écrire des articles de journaux où pointent humour et anticléricalisme ("La bourse ou la vie éternelle", "Les papes-rois", "Un drôle de saint", "propos d'un mécréant", etc....).

Mais c'est surtout à partir de 1891 qu'il donne toute la mesure de son talent d'écrivain et de polémiste. Cette année-là :

- Il publie *Le Moulin du Frau* où dominant son idéal politique et son culte de la raison ; c'est un idéal aux accents proudhoniens, défenseur des petits propriétaires « individuellement libres et socialement unis par une réciprocité de services, échangeant leurs produits selon la justice, c'est-à-dire au juste prix, travaillant tous et retirant tous le produit exact de leur travail... ». C'est à la lecture de cette œuvre première, véritable leçon de radicalisme, que l'on prend réellement la mesure de son engagement et de sa connaissance des événements politiques tant nationaux que locaux.

- Il prononce un discours maçonnique à Bordeaux où il s'est affilié à la loge *La Française d'Aquitaine*. Ce discours, tout récemment découvert en Périgord par l'historien Claude Lacombe, préconise la séparation de l'Église et du citoyen en préalable à la Séparation des Églises et de l'État : « Inclignons nous devant la seule raison, écrit-il, car la séparation de l'Église et du citoyen n'est que la séparation individuelle et spontanée de tout libre-penseur logique ». Mais, pense-t-il, « On ne peut détruire des croyances et des habitudes qu'à la condition de les remplacer : la foi catholique par la foi philosophique, l'autorité de l'Église par l'autorité de la Raison, la fable du Christ par la Vérité éternelle, les idoles du catholicisme par l'auguste et sereine figure de la Justice ».

- Il entreprend la rédaction des *Études critiques sur le christianisme*, véritable somme de 1086 pages manuscrites enfin publiées⁵. Dans ce travail, qu'il poursuivra pendant quarante ans, il fait le procès des religions et de leur ribambelle de superstitions et de dogmes qui maintiennent les populations dans l'obscurantisme. Mais sa bête noire, c'est le clergé. « Le cléricalisme, voilà l'ennemi » : cette parole de Gambetta, Le Roy l'a faite sienne, comme on peut le voir amplement à la lecture de ce livre par ailleurs fort documenté par l'étude de nombreux ouvrages (Voltaire, Paul Bert, Alfred Loisy, Ernest Renan, etc.). Ses conclusions sont le plus souvent d'une redoutable logique : « Ainsi on le voit, l'évangile n'a pas inventé une morale particulière ; il n'y a pas la morale de Jésus, celle de Cicéron, celle de Confucius etc., il y a une morale universelle, qui ne fait acception ni des temps, ni des lieux, ni des personnes, qui plane sereine et immuable sur les sectateurs de Jéhovah, de Jupiter, de Bouddha et du Christ. C'est à cette morale impersonnelle, produit spontané de la conscience humaine, morale formulée de temps immémorial par une foule d'hommes de bien, que l'évangile a emprunté ses plus beaux préceptes...⁶ ».

Puis en 1899 paraît *Jacquou le Croquant*, œuvre forte où les qualités de romancier de Le Roy explosent sans pour autant faire disparaître son intention première. En effet, dépassant la simple et émouvante histoire d'un pauvre petit paysan maltraité par la noblesse revancharde de la Restauration, le roman « [...] se présente comme une peinture sociale » opérée « [...] avec le

⁴ Paul Vernois, commentaires de *Jacquou le Croquant*, Poche, 1985, p. 383.

⁵ Eugène Le Roy, *Études critiques sur le christianisme*, La Lauze, Périgueux, 2007. Introductions Guy Penaud, Richard Bordes, Jean Page.

⁶ Eugène Le Roy, *Études critiques sur le christianisme*, *op.cit.*, p. 243.

regard discriminant et insistant d'un militant républicain fortement engagé dans les luttes locales après la fin de l'Ordre moral⁷ ». Jacquou, qui délivre le pays d'un méchant et faux noble revenu sur ses terres périgourdines dans les bagages de Louis XVIII en 1815, est par ailleurs un modèle d'incrédulité rationaliste qui pourfend les superstitions entretenues par les jésuites, auxiliaires de la contre-révolution.

Les œuvres postérieures seront peu ou prou bâties sur le même schéma jusqu'à *L'Ennemi de la mort*, œuvre ultime, magnifique, assombrie par la mort du fils aîné des Le Roy. Héritier des Lumières, fils spirituel des encyclopédistes, scientifique, le docteur Charbonnière, héros du roman, rend lui aussi un véritable culte à la raison en « [...] intellectuel qui "examine" la religion, raisonnablement, rationnellement⁸ », mais qui se heurte inéluctablement à la méchanceté et à la fourberie des hommes.

Conclusion

Dans sa vie personnelle comme en littérature, Le Roy est épicurien et naturaliste, dans tous les sens du terme : il refuse le surnaturel et s'en moque⁹, trait caractéristique d'un libre-penseur qui entend libérer l'homme de ses préjugés ancestraux ; il est porteur d'une morale qui fait tant sourire aujourd'hui qu'on ne l'estime pas sincère : il faut dire que le mot disparaît de notre société mondialisée qui ne connaît que le vocabulaire économique ; il dédaigne les honneurs, méprise l'argent au-delà du nécessaire pour lui et sa famille, sa vie d'écrivain tardivement célèbre le montre assez. Le Roy observe avec exactitude le monde qu'il dépeint et même s'il se laisse parfois déborder par ses convictions personnelles, il est injuste de lui reprocher une certaine intransigeance qui n'est en réalité que l'expression de convictions philosophiques solidement établies et qui sont aussi celles de la Franc-Maçonnerie adogmatique de la III^{ème} République. C'est bien plus l'intolérance religieuse qu'il attaque, que la religion elle-même dont il fait une affaire personnelle à chaque individu ; c'est contre les exploiters du peuple qu'il s'insurge, contre les représentants les plus féroces de la bourgeoisie dont il sait qu'elle a un temps favorisé la Révolution pour l'oublier ensuite.

Ganderax, le directeur de la Revue de Paris, où *Jacquou le Croquant* paraît en 1899, présente le roman à l'Académie Française, mais il n'est pas couronné. Eugène Le Roy avait pressenti que « [...] ce rustre de Jacquou avec ses révoltes et ses colères n'avait pas de chance d'être accueilli au bout du pont des Arts ». Mais faut-il pour autant interdire Le Roy de séjourner dans les dictionnaires ou les anthologies de littérature ? Non, et pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, Eugène Le Roy devrait figurer en bonne place dans les Lettres françaises : il serait grand temps de réparer cette injustice, en cette année 2007, centième anniversaire de sa mort.

Richard Bordes

⁷ Paul Vernois, commentaires de *Jacquou le Croquant*, *op.cit.*, p. 382.

⁸ Bernard Cocula, "Raison, laïcité, scientisme dans *L'Ennemi de la Mort*", in *Eugène Le Roy, fils de la Révolution et narrateur du XIX^e siècle*, Actes du colloque de Périgueux du 20 au 21 janvier 2000, La Lauze & Institut Eugène Le Roy, 2002, p. 151.

⁹ Cf. *La damnation de Saint Guynafort*.